

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL DE L'EMPLOI,
DE LA RECONSTRUCTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
ET DE LA PREVOYANCE SOCIALE

DIRECTION GENERALE DU TRAVAIL ET DE
LA FONCTION PUBLIQUE

DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE

SECRET N° 05/325 DU 21/3/85
/MTERFPPS.DGTFP.D
portant intégration et nomination de
Monsieur MAKOSSO François, dans les
cadres de la catégorie A, hiérarchie
I des Services Techniques.
(Travaux Publics).

LE PREMIER MINISTRE

(/ISAS :

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979
(/u l'Ordonnance n° 019/84 du 23.6.84 portant modification de
certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet 1979;

(/u la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant statut général des
fonctionnaires

(/u l'arrêté n° 2087/FP du 21.6.1958 fixant le règlement sur
la solde des fonctionnaires

(/u le décret n° 60/90 du 3.3.1960 fixant le statut commun des
cadres de la catégorie AI des Services Techniques

D.G.B.

(/u le décret n° 62/130/ME du 9.5.1962 fixant le régime des
rémunérations des fonctionnaires

(/u le décret n° 62/195/FP du 5.7.1962 fixant la hiérarchisa-
tion des diverses catégories des cadres

(/u le décret n° 62/197/FP du 5.7.1962 fixant les catégories et
hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62 du 3.2.1962 portant sta-
tut général des fonctionnaires

(/u le décret n° 62/190/FP du 5.7.1962 relatif à la nomination
et à la révoation des fonctionnaires des cadres de l'Etat

(/u le décret n° 62/87/ME du 26.5.1963 fixant les conditions
dans lesquelles sont effectués des stages probatoires que doivent subir les
fonctionnaires stagiaires notamment en ses articles 7 & 8

D.C.F.

(/u le décret n° 67/50 du 24.2.1967 réglementant la prise d'effet
du point de vue de la solde des actes réglementaires relatifs aux nominations
intégrations, reconstitutions de carrière et reclassements

(/u le décret n° 74/470 du 31.12.1974 abrogeant et remplaçant les
dispositions du décret n° 62/196/FP du 5.7.1962 fixant les échelonnements
indiciaires des fonctionnaires

(/u le décret n° 84/856 du 8.8.1984 portant nomination du Pre-
mier Ministre

(/u le décret n° 84/858 du 13.8.1984 portant nomination des
Membres du Gouvernement

(/u le décret n° 84/860 du 20.8.1984 portant organisation des
intérims des Membres du Gouvernement

(/u le dossier de candidature de l'intéressé

(/u le Protocole d'accord du 29.11.1980, signé entre la Roumanie
et la République Populaire du Congo

DECRET

.../...

Yk

ARTICLE 1ER.- En application des dispositions combinées du décret n° 60/90 du 3.3.1960 et du Protocole d'Accord du 2.11.1980 susvisés, Monsieur MAKOSSO F... né le 23.2.1954 à Pointe-Noire, titulaire du Diplôme d'Ingénieur, (Spécialité : Constructions Hydro-technique) obtenu à l'Institut de Construction de Bucarest (Roumanie), est intégré dans les cadres de la catégorie A, hiérarchie I des Services Techniques (Travaux Publics) et nommé au grade d'Ingénieur des Travaux Publics Stagiaire, indice 710.

ARTICLE 2.- L'intéressé est mis à la disposition du Ministère de l'Energie et de l'Hydraulique.

ARTICLE 3.- Le présent décret qui prendra effet à compter de la date effective de prise de service de l'intéressé, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera./-

Par le Premier Ministre,

Brazzaville, le 21 MARS 1985

Le Ministre de l'Energie et de l'Hydraulique,

ELENGA NGAPORO.

Le Ministre du Travail, de l'Emploi de la Refonte de la Fonction Publique et de la Prévoyance Sociale,

Bernard COMBO MATSIONA.

Ange Edouard PUNGUI.

Le Ministre des Finances et du Budget

Itihi Ossétoumba LEKOUNDZOU.

Le Ministre des Travaux Publics, de la Construction, de l'Urbanisme et de l'Habitat,

AMPLIATIONS:-

- JORPC..... 1
- DGTFP.DFP..... 3
- DFP.BST..... 1
- DGB..... 3
- DCF..... 1
- MEH..... 2
- MTPCUA..... 1
- INTERESSE..... 1
- DOSSIER..... 3
- SGCM/BC..... 2

LT Colonel Benoit MOUNDELE NGOLLO.